



**ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DE COGNITIQUE**

**BORDEAUX**

**DONNÉES CERTIFIÉES PAR LA DIRECTION DE L'ÉCOLE A LA DEMANDE DE LA CTI  
CAMPAGNE 2020**

# DONNÉES PUBLIÉES À LA DEMANDE DE LA COMMISSION DES TITRES D'INGÉNIEUR [CTI] EN CONFORMITÉ AVEC LES STANDARDS DE L'ESPACE EUROPÉEN D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR [EEES]

La CTI et les Écoles d'ingénieurs qu'elle évalue se conforment aux standards européens adoptés par les ministres de l'enseignement supérieur de l'espace européen (Bergen, 2005 ; Erevan, 2015). Parmi ces standards, il y a l'exigence - pour les Écoles et Établissements - de rendre publiques des informations sincères sur leur offre de formation.

Dans cette perspective, il est demandé à chaque École d'ingénieurs de renseigner, une fois par an et pour la 8ème année consécutive, les données de ce formulaire en vue de leur transmission à la CTI et de leur publication sur [le site Internet de la CTI](#) et de l'École.

Nous vous rappelons que ces données engagent la responsabilité du Directeur/de la Directrice de l'École et attirons votre attention sur l'importance de leur exactitude. Une charte prévue à cet effet est à valider par le Directeur de l'École en début de questionnaire.

Cette année, la date limite pour actualiser les informations est le **27/07/2020** (portail ouvert jusqu'à 23h59). Néanmoins, les Écoles concernées par la campagne d'évaluation en cours doivent transmettre ces données le plus tôt possible.

En effet, si vous devez déposer cette année un dossier de demande d'accréditation auprès du Greffe de la CTI, nous vous demandons d'ajouter à votre dossier votre fiche de données au format PDF, ainsi que toutes celles des années précédentes, depuis votre dernier audit périodique.

## ÉVOLUTIONS ET INFORMATIONS PRATIQUES

Le formulaire est révisé chaque année, notamment grâce à une consultation des Écoles d'ingénieurs par l'intermédiaire de la CDEFI.

Cette année, les évolutions principales portent sur :

1. L'ajout d'une **charte** en première page du document afin d'insister sur l'engagement pris par le directeur de l'École qui est celui qui « certifie » les données du formulaire CTI.
2. Le retour à un **questionnaire unique** avec :
  - la suppression de la question sur le **budget de fonctionnement** de l'École, car la donnée est jugée sensible si divulguée telle quelle au grand public.  
Cette donnée très variable en fonction du contexte de chaque École doit être examinée et explicitée dans le cadre d'un audit afin de la définir comme un indicateur pertinent ;
  - la suppression de la question sur le **personnel administratif et technique** dont l'activité principale est liée à l'activité pédagogique de l'École, jugée difficile à vérifier en fonction des critères qui seront retenus par les Écoles.  
**Ces éléments seront à la place vérifiés et traités dans le cadre des audits.**
  - la réinjection des questions relatives aux taux d'encadrement masquées l'année passée à l'affichage public.  
Ces données ont été précisées afin d'éviter au maximum les erreurs d'interprétation.
3. La mise en place d'une **aide à la saisie** au format PDF afin d'apporter des précisions sur les attendus des questions sujettes à interprétation.  
Cette aide à la saisie devra donc impérativement transmise à tout personnel de l'École en charge de remplir une partie des données certifiées.
4. Une précision de **définitions et méthodes de calcul** (salaires médians, durée d'obtention du diplôme, notion de face à face pédagogique, équivalents temps plein, distinction entre École et Établissement...)
5. La précision des **années de référence** à utiliser pour remplir le formulaire désormais en début de chaque bloc.
6. L'ajout de questions sur l'enseignement en **distanciel**.

## Rappels

Dans l'ensemble de cette fiche, on se focalise sur les apprenants inscrits en cycle ingénieur. Seules les cases faisant explicitement référence à d'autres diplômes dérogent à cette règle.

Ces données ayant aussi pour intérêt d'être consolidées afin d'obtenir des chiffres réels sur les ingénieurs et élèves ingénieurs des Écoles d'ingénieurs françaises, la saisie des données de l'item 1.16 et du chapitre II sont obligatoires à la validation du formulaire.

Nous attirons votre attention sur le bloc de saisie « Particularités » en fin de formulaire, qui permet de mentionner des éléments caractéristiques n'ayant pu trouver leur place dans le corps du formulaire.

Les informations dont la CTI dispose d'ores et déjà sont pré-remplies. Les informations publiées au journal officiel ne sont pas modifiables (nom légal de l'École, intitulés des formations, durée et période de l'habilitation).

**Pour signaler d'éventuelles erreurs (même en dehors de la période de saisie) ou pour toute information complémentaire, merci de contacter le pôle Qualité à l'adresse suivante :**

**[qualite@cti-commission.fr](mailto:qualite@cti-commission.fr) ou par téléphone au 0033 1 73 04 34 35).**

## ANNÉES DE RÉFÉRENCE UTILISÉES DANS CETTE FICHE

- Mesures sur les diplômés : promotion diplômée dans l'année universitaire **2018-2019**
- Mesures sur les « entrants » : rentrée de septembre de l'année universitaire **2019-2020**
- Mesures sur les inscrits : inscrits au titre de l'année universitaire **2019-2020**
- Mesures sur les données administratives (financières, personnels ...) : année civile **2019** ou année universitaire **2018-2019**

## I. ÉCOLE QUI DÉLIVRE LE(S) DIPLÔME(S) D'INGÉNIEUR

I.1	Nom légal de l'École	Ecole nationale supérieure de cognitique
I.2	Nom de marque	ENSC-Bordeaux INP
I.3	Nom / Sigle / Appellation	IPB-ENSC
I.4	Date de création de l'École actuelle	23/06/2009
I.5	Nom(s) et date(s) de création(s) de(s) École(s) dont est issue l'École actuelle	Institut de Cognitique de 2003-2009 Ecole Nationale Supérieure de Cognitique à partir de juin 2009
I.6	Statut juridique	
I.7	Adresse du siège de l'École	109, avenue Roul CS 40007 33405 TALENCE
I.8	Nom de l'Établissement	INstitut Polytechnique de Bordeaux
I.9	Adresse du siège de l'Établissement	Avenue des Facultés CS 60099 33400 TALENCE
I.10	Nom du directeur / de la directrice	Monsieur Benoît LE BLANC
I.11	Numéro de téléphone pour obtenir des renseignements sur l'École	0557006711
I.12	Adresse de messagerie pour demander des renseignements sur l'École	info@ensc.fr
I.13	Site internet de l'École	<a href="https://ensc.bordeaux-inp.fr/">https://ensc.bordeaux-inp.fr/</a>
I.14	Ministère(s) de tutelle(s)	Enseignement supérieur
I.14.b	Communauté(s) d'appartenance (COMUEs ou autres types de regroupement)	COMUEA
I.14.c	Réseau(x) d'appartenance de l'École	Groupe des INP
I.15	École publique ou privée	Public

I.16.a	Nombre total d'apprenants inscrits dans une formation de niveau bac à bac +6 de l'École (prépas, cycle ingénieur, masters, mastères spécialisés, bachelors, doubles diplômes...), hors doctorat	Nombre total		Dont doubles diplômes au sein de la même École (ex : diplôme d'ingénieur et master)
		Hommes	112	
		Femmes	121	
		Total	233	

	Nombre d'apprenants ingénieurs			Nombre d'apprenants ingénieurs de spécialisation		
	Formation initiale sous statut étudiant	Formation initiale sous statut d'apprenti	Formation continue	Formation initiale sous statut étudiant	Formation initiale sous statut d'apprenti	Formation continue
I.16.b.1	Nombre total d'apprenants inscrits dans une formation <b>conduisant au titre d'ingénieur et d'ingénieur de spécialisation</b>					
	Hommes	112				
	Femmes	121				
	Total	233				

I.16.b.2 Nombre total d'apprenants en contrats de professionnalisation parmi ceux comptabilisés en I.16.b.1 **3**

I.16.b.3 Nombre de dossiers en cours de VAE parmi les apprenants comptabilisés en I.16.b.1

**Nombre d'enseignants statutaires sans mission de recherche (personnes physiques)** intervenant dans le suivi des activités de formation et dont :

- l'employeur principal est l'École ou l'Établissement;
- et l'activité principale se trouve dans l'École.

I.17.a Les activités à prendre en compte correspondent aux **actes pédagogiques (face-à-face pédagogique<sup>1</sup>**, encadrement de projets, coordination, ingénierie de formation...) au service des apprenants. (N.B : se référer aux heures données sur la maquette pour réaliser la(les) formation(s) d'ingénieur ou la fiche de service de l'enseignant.) **5**

Nombre d'"**équivalents temps plein**" parmi les enseignants statutaires **sans mission de recherche** intervenant dans le suivi des activités de formation et dont :

- l'employeur principal est l'École ou l'Établissement;
- et l'activité principale se trouve dans l'École.

I.17.b **4**

Les activités à comptabiliser correspondent aux **actes pédagogiques (face-à-face pédagogique<sup>1</sup>**, encadrement de projets, coordination, ingénierie de formation...) au service des étudiants.

Nombre d'enseignants chercheurs **ayant une mission d'enseignement et de recherche** dont :

- I.18.a
- l'employeur principal est l'École ou l'Établissement (sauf pour les PAST<sup>2</sup>);
  - et l'activité principale se trouve dans l'École.
- 10**

(N.B : se référer aux heures données sur la maquette pour réaliser la(les) formation(s) d'ingénieur ou la fiche de service de l'enseignant.)

Nombre d'"**équivalents temps plein**" dans l'enseignement et le suivi des activités de formation par des enseignants chercheurs **ayant une mission d'enseignement et de recherche** dont :

- I.18.b
- l'employeur principal est l'École ou l'Établissement (sauf pour les PAST<sup>2</sup>);
  - et l'activité principale se trouve dans l'École.
- 9**

I.19	Nombre total d'intervenants extérieurs à l'École et <b>provenant du monde économique</b> (hors recherche) qui ont une activité de pédagogie active au service des apprenants ingénieurs.			
		< à 8h	>= à 8h et < à 64h	>= à 64h
		<b>9</b>	<b>27</b>	<b>5</b>

I.20	Nombre total d' <b>intervenants extérieurs à l'École travaillant dans un organisme de recherche</b> (non comptés en I.19) qui ont une activité de pédagogie active au service des élèves ingénieurs dans l'École.			
		< à 8h	>= à 8h et < à 64h	>= à 64h
		<b>5</b>	<b>15</b>	<b>1</b>

I.21 Nombre d'HDR parmi le corps enseignant répertorié dans les items I.17 à I.20 **16**

I.22 Nombre de titulaires d'un doctorat parmi le corps enseignant (items I.17 à I.20) **30**

I.23 Enseignement distanciel

	<b>Formation initiale sous statut étudiant</b>	<b>Formation initiale sous statut d'apprenti</b>	<b>Formation continue</b>
<b>Combien d'ECTS au maximum sont délivrés en distanciel pour chaque type de voie en Formation d'ingénieur ?</b>			
<b>Combien d'heures au maximum sont délivrées en distanciel pour chaque type de voie en Formation d'ingénieur ?</b>			
<b>Quelle(s) plateforme(s) utilisez-vous pour le distanciel ?</b>			

---



## II. INFORMATIONS DES FORMATIONS D'INGÉNIEUR ACCRÉDITÉES DE L'ÉCOLE

### II.1. INFORMATIONS GÉNÉRALES DES FORMATIONS

#### Rappel sur les années de référence à utiliser ici

Mesures sur les apprenants : inscrits au titre de l'année universitaire 2019-2020

Mesures sur les données administratives : année civile 2019 ou année universitaire 2018-2019

II.1.1	Intitulé exact du diplôme d'ingénieur	<b>Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure de cognitive de l'Institut polytechnique de Bordeaux</b>
II.1.2	Domaine de rattachement du diplôme	<b>General Engineering, Engineering Physics and Engineering Science</b> <b>Autres</b> <b>HUMAN ENGINEERING AND COGNITIVE TECHNOLOGY</b>
II.1.3	Intitulé de ce diplôme en anglais	<b>MASTER DEGREE IN HUMAN ENGINEERING AND COGNITIVE TECHNOLOGIES</b>
II.1.4	Caractéristiques du diplôme d'ingénieur	<b>Mot clé 1</b> Ingénierie cognitive
		<b>Mot clé 2</b> Technologies cognitives
		<b>Mot clé 3</b> Facteur Humain
		<b>Mot clé 4</b> Interface Humain Système
		<b>Mot clé 5</b> Traitement de la connaissance et de l'information
		<b>Mot clé 6</b> Modélisation
		<b>Mot clé 7</b> Intelligence artificielle
		<b>Mot clé 8</b> Homme augmenté
		<b>Mot clé 9</b> Expérience utilisateur : UX
		<b>Mot clé 10</b> Partage de connaissance : KX
II.1.5	Objectif de la formation : lien vers la fiche RNCP de cette formation	<a href="http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&amp;fiche=26362">http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&amp;fiche=26362</a>
II.1.6	Habilitations ou labels de qualité obtenus et date de fin (autres qu'accréditation CTI, label Eur-Ace et labels Développement Durable)	<b>ISO 9001 (fin décembre 2020)</b>
II.1.7	Voie et partenariat	<b>Formation initiale sous statut d'étudiant</b>
II.1.8	Durée accréditation CTI	<b>5 an(s) (Maximale)</b>
II.1.9	Dernière rentrée universitaire accréditée	<b>2021</b>
II.1.10	Adresse(s) du(es) site(s) où s'effectue la formation	109, avenue Roul CS40007 33400 TALENCE

II.1.11.a	Exigence en anglais pour l'obtention du diplôme	Nom du(des) test(s)	TOEIC - IELTS			
		Niveau requis	B2			
II.1.11.b	Pourcentage d'apprenants étudiant une seconde langue étrangère	5				
II.1.12	Pourcentage d'étudiants effectuant une césure, quelle qu'en soit la durée	1,3				
II.1.13.a	Contenu de la formation hors périodes en entreprise		Formation Scient. et Tech.	Formation Eco., Soc. Hum. et Culturelle	Anglais	Autre(s) Langue(s) Sport
		Heures encadrées par apprenant	978	761	152	
		Crédits ECTS attribués	71	57	13	
II.1.13.b	Contenu des périodes minimales en entreprise ou en laboratoire dans la formation (hors contrat pro)		Nombre de semaines (35h00) par apprenant		36	
			Crédits ECTS attribués		39	
II.1.14.a	Montant annuel <b>obligatoire</b> à la préparation du diplôme versé à l'École par apprenant (hors CVEC - euros)	601				
II.1.14.b	Montant annuel <b>non obligatoire</b> à la préparation du diplôme versé à l'École par apprenant (hors CVEC - euros)					
II.1.15	Formation labellisée EUR-ACE®	Oui				
II.1.16	Innovation pédagogique dans la formation (5 lignes maximum par champ)	Place du numérique dans les approches pédagogiques mises en œuvre (exemples et brève description)	Travaux pratiques sur ordinateur dans toutes les matières. Espaces numériques communs de travail pour les projets. Projet informatique individuel. Espace numérique de travail (MOODLE) : support de cours, dépôt de document etc...			
		Implémentation de nouvelles méthodes pédagogiques (exemples et brève description)	Projet transpromotion entre élèves de 1A (réalisateurs) et élèves de 2A (encadrants) Projet de fin d'études fourni par les entreprises (3 A). Projet en immersion avec écoles partenaires (Design : Ecole de Condé, Optique : IOGS, Physiologie : STAPS).			

II.1.17	Voie et partenariat	<b>Formation continue</b>																						
II.1.18	Durée accréditation CTI	<b>5 an(s) (Maximale)</b>																						
II.1.19	Dernière rentrée universitaire accréditée	<b>2021</b>																						
II.1.20	Adresse(s) du(es) site(s) où s'effectue la formation	109, avenue Roul CS40007 33400 TALENCE																						
II.1.21.a	Exigence en anglais pour l'obtention du diplôme	<b>Nom du(des) test(s)</b>			<b>TOEIC - IELTS</b>																			
		<b>Niveau requis</b>			<b>B2</b>																			
II.1.21.b	Pourcentage d'apprenants étudiant une seconde langue étrangère																							
II.1.22.a	Contenu de la formation hors périodes en entreprise	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Formation Scient. et Tech.</th> <th>Formation Eco., Soc. Hum. et Culturelle</th> <th>Anglais</th> <th>Autre(s) Langue(s)</th> <th>Sport</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><b>Heures encadrées par apprenant</b></td> <td><b>978</b></td> <td><b>761</b></td> <td><b>152</b></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><b>Crédits ECTS attribués</b></td> <td><b>71</b></td> <td><b>57</b></td> <td><b>13</b></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>						Formation Scient. et Tech.	Formation Eco., Soc. Hum. et Culturelle	Anglais	Autre(s) Langue(s)	Sport	<b>Heures encadrées par apprenant</b>	<b>978</b>	<b>761</b>	<b>152</b>			<b>Crédits ECTS attribués</b>	<b>71</b>	<b>57</b>	<b>13</b>		
	Formation Scient. et Tech.	Formation Eco., Soc. Hum. et Culturelle	Anglais	Autre(s) Langue(s)	Sport																			
<b>Heures encadrées par apprenant</b>	<b>978</b>	<b>761</b>	<b>152</b>																					
<b>Crédits ECTS attribués</b>	<b>71</b>	<b>57</b>	<b>13</b>																					
II.1.22.b	Contenu des périodes minimales en entreprise ou en laboratoire dans la formation (hors contrat pro)	<b>Nombre de semaines (35h00) par apprenant</b>			<b>36</b>																			
		<b>Crédits ECTS attribués</b>			<b>39</b>																			
II.1.23.a	Montant annuel <b>obligatoire</b> à la préparation du diplôme versé à l'École par apprenant (hors CVEC - euros)	<b>7995</b>																						
II.1.23.b	Montant annuel <b>non obligatoire</b> à la préparation du diplôme versé à l'École par apprenant (hors CVEC - euros)																							
II.1.24	Formation labellisée EUR-ACE®	<b>Oui</b>																						

Innovation pédagogique dans la formation  
II.1.25 (5 lignes maximum par champ)

**Place du numérique dans les approches pédagogiques mises en œuvre (exemples et brève description)**

Travaux pratiques sur ordinateur dans toutes les matières. Espaces numériques communs de travail pour les projets. Projet informatique individuel. Espace numérique de travail (MOODLE) : support de cours, dépôt de document etc...

**Implémentation de nouvelles méthodes pédagogiques (exemples et brève description)**

Projet transpromotion entre élèves de 1A (réalisateurs) et élèves de 2A (encadrants) Projet de fin d'études fourni par les entreprises (3 A). Projet en immersion avec écoles partenaires (Design : Ecole de Condé, Optique : IOGS, Physiologie : STAPS).

---

## II.2. NOMBRE DE DIPLÔMES D'INGÉNIEUR DÉLIVRÉS

Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure de cognitive de l'Institut polytechnique de Bordeaux - Formation initiale sous statut d'étudiant		Nombre de diplômés ingénieurs lors de la dernière remise de diplômes			
		Hommes	Femmes	Total	
II.2.1	Statut étudiant				
		hors diplôme d'ingénieur de spécialisation (1)	31	32	63
		en formation d'ingénieur de spécialisation (1)			
		Dont contrat de professionnalisation (2)			
		VAE (3)			
	Total	31	32	63	
	Dont étrangers (4)	1		1	

Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure de cognitive de l'Institut polytechnique de Bordeaux - Formation continue		Nombre de diplômés ingénieurs lors de la dernière remise de diplômes		
		Hommes	Femmes	Total
II.2.2	Stagiaire formation continue			
		hors diplôme d'ingénieur de spécialisation (1)		
		en formation d'ingénieur de spécialisation (1)		
		VAE (3)		
		Total		
	Dont étrangers (4)			

(1) Le diplôme d'ingénieur de spécialisation (1) est obtenu à l'issue d'une formation post-diplôme d'ingénieur, positionnée à Bac+6 ou plus.

(2) Il s'agit des diplômés ayant commencé leur cursus sous statut d'étudiant et l'ayant achevé sous contrat de professionnalisation. Ils sont compris dans le total "étudiant".

(3) Validation des Acquis de l'Expérience.

(4) La notion d'étranger est celle liée à la nationalité (passeport). Les étrangers sont à inscrire dans la voie qui leur a permis d'obtenir le diplôme et dans cette colonne.

II.2.3 Le cas échéant, nombre d'IDPE

### III. IMPLICATION DES PERSONNELS DE L'ÉCOLE DANS DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE

#### Précisions relatives aux questions III.1, III.2, III.4 :

On cherchera ici à mesurer le potentiel recherche de l'École, c'est-à-dire le lien entre recherche et enseignement. Ces données permettent en outre aux auditeurs de se renseigner sur la proximité des enseignants avec leurs apprenants.

Ce formulaire n'a pas vocation à mesurer l'exposition globale des apprenants à la recherche, qui sera évaluée dans le cadre des audits.

Pour information, cette exposition est mesurée plus exhaustivement dans la question III.8 du questionnaire Données des Ecoles Françaises d'Ingénieurs de la Cdefi.

#### Rappel sur les années de référence à utiliser ici

Mesures sur les doctorants : inscrits au titre de l'année universitaire 2019-2020

Mesures sur les données administratives : année civile 2019 ou année universitaire 2018-2019

III.1	Nombre total d'enseignants chercheurs et de chercheurs permanents dépendant de l'École et ayant une activité significative de <b>recherche dans une unité de recherche interne ou externe à l'École</b>	<b>10</b>
III.2	Nombre de doctorants encadrés par les chercheurs ou enseignants chercheurs de l'École	<b>17</b>
III.3	Nombre de doctorants en cotutelle avec un Établissement étranger	
III.4	Nombre de thèses de doctorat effectuées sous la responsabilité d'un personnel de l'École soutenues lors de la dernière année civile	<b>2</b>
III.5	Nombre d'unités de recherche évaluées par le Hcéres dans lesquels les personnels enseignant chercheur ou chercheur de l'École sont inscrits	<b>3</b>
III.6	Liens vers les rapports d'évaluation du Hcéres de ces unités de recherche	<a href="https://www.hceres.fr/fr/rechercher-une-publication/institut-polytechnique-de-bordeaux-ipb">https://www.hceres.fr/fr/rechercher-une-publication/institut-polytechnique-de-bordeaux-ipb</a> <a href="https://www.hceres.fr/sites/default/files/media/publications/depot-evaluations/A2016-EV-0333298F-S2PUR160009695-009795-RF.pdf">https://www.hceres.fr/sites/default/files/media/publications/depot-evaluations/A2016-EV-0333298F-S2PUR160009695-009795-RF.pdf</a> <a href="https://www.hceres.fr/sites/default/files/media/publications/depot-evaluations/A2016-EV-0333298F-S2PUR160009691-009786-RF.pdf">https://www.hceres.fr/sites/default/files/media/publications/depot-evaluations/A2016-EV-0333298F-S2PUR160009691-009786-RF.pdf</a> <a href="https://www.hceres.fr/sites/default/files/media/publications/depot-evaluations/A2016-EV-0333298F-S2PUR160009526-009603-RF.pdf">https://www.hceres.fr/sites/default/files/media/publications/depot-evaluations/A2016-EV-0333298F-S2PUR160009526-009603-RF.pdf</a>

## IV. DONNÉES CONCERNANT LE RECRUTEMENT EN FORMATION D'INGÉNIEUR [DERNIÈRE PROMOTION RECRUTÉE], TOUTES SPÉCIALITÉS ET VOIES CONFONDUES

### Rappel sur les années de référence à utiliser ici

Mesures sur les « primo-entrants dans l'École » et sur les recrutements : rentrée de septembre de l'année universitaire 2019-2020

Observatoire des flux : inscrits au titre de l'année universitaire 2018-2019

L'origine académique identifie la formation dans laquelle les apprenants étaient inscrits l'année qui a précédé leur recrutement. Les intitulés bac à BTS identifient les apprenants qui étaient dans une structure de formation française (y compris les lycées français à l'étranger).

Les apprenants qui étaient inscrits dans une structure de formation étrangère sont à inscrire dans la colonne adéquate. Ne comptabiliser que les apprenants qui ont été formellement sélectionnés par l'École pour obtenir un de ses diplômes d'ingénieurs et non ceux qui sont inscrits dans un autre établissement « préparatoire » type CPGE ou licence renforcée.

#### Origines des élèves (pour les Écoles en 3 ans et les Écoles en 5 ans)

On tient compte ici des nouveaux inscrits en première année d'études supérieures.

Ces apprenants n'étaient pas présents dans l'École<sup>1</sup> l'année précédente.

**Il est normal que la grande majorité des apprenants renseignés ici se retrouvent dans la colonne bac.**

<sup>1</sup> Attention: On parle bien de l'École et non de l'Établissement (c'est-à-dire la structure qui dispose de l'autonomie morale et financière s'il y a lieu).

IV.1.a	Origine académique des apprenants primo-entrants en première année d'études supérieures dans l'École	Bac	CPGE (y compris ATS)	Autres classes DUT préparatoires	BTS	L1, L2 ou L3	M1	M2	Autre	Structure de formation étrangère			total
										niveau bac	Classe préparatoire (type CPGE)	niveau bac+2	
Nombre d'intégrés	Hommes												
	Femmes												
	Total												

On tient compte ici des nouveaux inscrits en cycle ingénieur (à partir de la troisième année d'études supérieures).

Ces apprenants n'étaient pas présents dans l'École l'année précédente.

IV.1.b	Origine académique de tous les primo-entrants en cycle ingénieur dans l'École	CPGE (y compris ATS)	Classes préparatoires Écoles réseau (ex : FGL, INSA, Peip)	Autres classes DUT préparatoires	BTS	L1, L2 ou L3	M1	M2	Autre	Structure de formation étrangère			total
										Classes préparatoires	niveau bac+2	niveau bac+3 ou 4	
Nombre d'intégrés	Hommes	15	8	5		3	3	1					35
	Femmes	14	11	4		14		1					44
	Total	29	19	9		17	3	2					79

La nationalité identifie l'apprenant au sens de son passeport et non au sens du pays dans lequel il a fait ses études. Les binationaux sont considérés comme français.

IV.2	Nationalité	Française	Pays européen (hors France)	USA Canada	Pays d'Amérique centrale et du sud	Pays d'Asie y compris Moyen Orient	Pays d'Afrique	Océanie	total
	Hommes	34					1		35
	Femmes	44							44
	Total	78					1		79

### Recrutement au niveau bac pour les Écoles proposant un cursus en 5 ans uniquement

Mentions de baccalauréat		TB	B	AB	Passable ou sans mention
IV.3.a	Hommes				
	Femmes				
	Total				

**Recrutement sur concours ou dispositif spécifique (structures de formation françaises et étrangères)**  
Indiquer ici les concours de niveau bac.

Nombre de places offertes

Nombre d'entrés provenant de ce concours ou du dispositif

IV.3.b			
<b>Total d'entrés provenant de ce concours ou du dispositif</b>			

### Recrutement au niveau bac + 2 (pour les Écoles en 3 ans et pour les Écoles en 5 ans)



**Recrutement sur concours CPGE (structures de formation françaises et étrangères)**

	Nom du concours ou du dispositif	Nombre de places offertes	Nombre d'entrés provenant de ce concours ou du dispositif
IV.4	CCP	20	20
	GEIDIC	10	9
	CPBx	10	10
	La prépa des INP	8	9
	<b>Total d'entrés provenant de ce concours ou du dispositif</b>		<b>48</b>

**Autres recrutements**

	Nom	Nombre de candidats	Nombre d'entrés
IV.5	DUT	39	9
	BTS	4	
	L2	22	2
	L3	56	15
	M1	4	3
	Cursus Etrangers	1	
	<b>M2</b>	<b>4</b>	<b>2</b>

**Observatoire des flux (pour les Écoles en 3 ans et pour les Écoles en 5 ans)**

Rappel : on comptabilise ici les apprenants de l'année 2018-2019. On cherche ici à mesurer leur passage en année supérieure **dans l'École**.

	Passage en année supérieure	% d'entrés en année supérieure	% de redoublants	% de démissions et d'exclusions
IV.6.a	Passage en deuxième année d'études supérieures (Écoles en 5 ans uniquement)			
IV.6.b	Passage en troisième année d'études supérieures (Écoles en cinq ans uniquement)			

IV.6.c	Passage en quatrième année d'études supérieures (Écoles en 3 ans et Écoles en 5ans)	96,1		3,9
IV.6.d	Passage en cinquième année d'études supérieures (Écoles en 3 ans et Écoles en 5 ans)	96	4	
IV.6.e	Passage en sixième année (ingénieurs de spécialisation)			
IV.7	Durée moyenne pour obtenir son diplôme d'ingénieur pour les élèves recrutés au bac (ne concerne que les Écoles qui recrutent au bac)			
IV.8	Durée moyenne pour obtenir son diplôme d'ingénieur pour les élèves recrutés à bac+2		3,03	Se référer aux précisions ci-après.
IV.9	Nombre d'apprenants ayant effectué l'intégralité du cursus et n'ayant pas obtenu leur diplôme 3 ans après leur sortie			

#### Précisions relatives aux questions IV.7 à IV.9 :

Le calcul de la durée moyenne pour obtenir son diplôme s'effectue sur la dernière promotion diplômée. L'intégralité du cursus comprend la réalisation de tous les stages, de la césure et des mobilités.

Ex : si 80% des diplômés ont été recrutés au niveau bac il y a 5 ans, 15% il y a 6 ans et 5% il y a 7 ans (exemple : deux redoublements ou un redoublement et une année de césure, ou une année de césure et une année de prolongation de double diplôme à l'étranger), la durée moyenne des études est de  $0,8*5+0,15*6+0,05*7$  soit 5,25 ans.

Ne pas tenir compte de l'allongement de la scolarité suite à l'attribution différée du test externe attestant du niveau B2 en anglais (TOEIC, TOEFL...).

## V. OUVERTURE SOCIALE

Certaines données concernant la diversité se trouvent dans les tableaux précédents.

### Rappel sur les années de référence à utiliser ici

Mesures sur les boursiers et sur les apprenants en situation de handicap : rentrée de septembre de l'année universitaire 2019-2020

Mesures sur le soutien aux élèves ingénieurs et la place des valeurs sociales dans la formation: année civile 2019 ou année universitaire 2018-2019

Boursiers	
V.1	Nombre d'élèves ingénieurs nouvellement recrutés qui bénéficient d'une bourse nationale française sur critères sociaux quel qu'en soit le taux <b>29</b>
V.2	Nombre total d'élèves ingénieurs nouvellement recrutés qui bénéficient d'une bourse (hors bourse nationale française sur critères sociaux)
V.3	Nombre total d'élèves officiers ou fonctionnaires

### Handicap (pour les Écoles en 5 ans, les données à renseigner ici doivent uniquement se porter sur les apprenants du cycle ingénieur)

	Hommes	Femmes	Total
V.4	Nombre total d'apprenants en situation de handicap en formation ingénieur dans l'École <b>3</b>	<b>5</b>	<b>8</b>

### Soutien aux élèves

V.5	Existe-t-il un accompagnement spécifique pour aider des élèves en difficulté ?	Soutien dans la formation <b>Oui</b>	Soutien psychologique <b>Oui</b>	Autres dispositifs d'accompagnement <b>Non</b> Si oui, précisez :
-----	--	---	-------------------------------------	---

### Place des valeurs sociales dans la formation

Dans un module obligatoire			Dans un module optionnel		
Oui / Non	Nombre d'heures dédiées	Budget alloué (en euros)	Oui / Non	Nombre d'heures dédiées	Budget alloué (en euros)

---

V.6	Enseignement ou projet encadré lié à l'éthique	Oui	20	1200	Non
-----	--	-----	----	------	-----

---

V.7	Enseignement ou projet encadré "santé et sécurité au travail"	Non			Non
-----	---	-----	--	--	-----

---

V.8	Enseignement ou projet encadré "développement durable"	Oui	6	400	Non
-----	--	-----	---	-----	-----

---

V.9	Si l'École est labellisée dans le secteur du Développement Durable (Label DD&RS, Eco-campus ...), indiquer l'intitulé de ce label :				
-----	---	--	--	--	--

---

V.10	Nombre total de sportifs de haut niveau, d'artistes ou autre profil de mérite ayant un emploi du temps aménagé (le cas échéant)	2			
------	---	---	--	--	--

---

## VI. INNOVATION - VALORISATION

### Rappel sur les années de référence à utiliser ici

Mesures sur les données administratives : année civile 2019 ou année universitaire 2018-2019

**N.B : Uniquement pour les apprenants ingénieurs.**

VI.1.a	Il existe un enseignement spécifique pour tous les élèves sur la création d'activité et le management de l'innovation dans l'École	Oui
VI.1.b	Il existe un enseignement spécifique pour tous les élèves sur la création d'activité et le management de l'innovation en partenariat avec l'École	Oui
VI.2.a	Il existe un incubateur dans l'École	Oui
VI.2.b	Il existe un incubateur en partenariat avec l'École	Non
VI.3	Nombre d'ingénieurs issus de l'école ayant créé une entreprise ces 3 dernières années	4
VI.4	L'École est en lien avec un PEPITE	Oui
VI.5	Nombre d'étudiants bénéficiaires du statut d'étudiant – entrepreneur	6

## VII. RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES

### Rappel sur les années de référence à utiliser ici

Mesures sur les données administratives : année civile 2019 ou année universitaire 2018-2019

VII.1	Nombre de représentants sociaux - professionnels délibératifs au conseil d'administration de l'École / nombre total de membres délibératifs au conseil	15 / 30
VII.2	Nombre d'heures payées par l'École (toutes spécialités confondues), sur les 3 dernières années de la formation, assurées par les professionnels de l'entreprise (hors recherche)	2335
VII.3	Temps moyen en heures passées par un élève Ingénieur dans des projets posés par des entreprises	350
VII.4	Budget de la formation continue intra et inter entreprises (euros)	19950

## VIII. L'INTERNATIONALISATION DES FORMATIONS D'INGÉNIEUR

### Rappel sur les années de référence à utiliser ici

Mesures sur les diplômés : promotion diplômée dans l'année universitaire 2018-2019

Mesures sur les données administratives : année civile 2019 ou année universitaire 2018-2019

## Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure de cognitique de l'Institut polytechnique de Bordeaux : Formation initiale sous statut d'étudiant

### Mobilité sortante

Nombre de diplômés de la dernière promotion soumis à une obligation de mobilité ayant une expérience à l'étranger dans le cadre de leur formation (hors double diplôme)

Diplômés de la dernière promotion ayant effectué une ou plusieurs mobilités académique au cours de leur scolarité

VIII.1.a	Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
	Hommes		6	2
	Femmes		8	1
	Total		14	3

Durée moyenne de la mobilité des doubles diplômés ingénieurs sortants de la dernière promotion

VIII.1.b	Durée	Moins de deux semestres	Moins de quatre semestres	Quatre semestres ou plus (en continu ou non)
	Hommes			
	Femmes			
	Total			

Diplômés de la dernière promotion ayant effectué un ou plusieurs stages à l'étranger

VIII.1.c	Durée	< à 3 mois	>= à 3 mois et < à 6 mois	> à 6 mois
	Hommes	2	6	
	Femmes	3	5	
	Total	5	11	

VIII.1.d	Pourcentage de diplômés ayant effectué une mobilité sortante à l'étranger (d'études ou de stage) au cours de leur formation	<b>48,4</b>
----------	---	-------------

VIII.1.e	Durée moyenne de la mobilité à l'étranger parmi les diplômés comptabilisés en VIII.1.d	<b>5,5</b>
----------	--	------------

### Doubles diplômés ingénieurs sortants

Diplômés recrutés initialement par l'École ayant aussi obtenu le diplôme d'une institution partenaire à l'étranger (les diplômés de l'École provenant de l'institution partenaire sont à comptabiliser parmi les étrangers ayant obtenu le diplôme de l'École en section II).

Comptabiliser ici uniquement les doubles diplômés sortants.

VIII.2	Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
	Afrique			
	Amérique du Nord			
	Amérique centrale et du sud			
	Asie			
	Europe (hors France)			
	Océanie			

### Mobilité entrante

#### Diplômés étrangers en échange académique

	Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
VIII.3	Hommes			
	Femmes			
	Total			

### Doubles diplômés ingénieurs entrants

	Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
VIII.4	Afrique			
	Amérique du Nord			
	Amérique centrale et du sud			
	Asie			
	Europe (hors France)			
	Océanie			

### Enseignement ou projet encadré lié au contexte multiculturel dans la formation

VIII.5	Dans un module obligatoire	Dans un module optionnel		
	Oui/Non	Nombre d'heures dédiées	Oui/Non	Nombre d'heures dédiées
	Non		Non	

## Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure de cognitique de l'Institut polytechnique de Bordeaux : Formation continue

### Mobilité sortante

Nombre de diplômés de la dernière promotion soumis à une obligation de mobilité ayant une expérience à l'étranger dans le cadre de leur formation (hors double diplôme)

Diplômés de la dernière promotion ayant effectué une ou plusieurs mobilités académique au cours de leur scolarité

VIII.6.a	Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
	Hommes			
	Femmes			
	Total			



**Durée moyenne de la mobilité des doubles diplômés ingénieurs sortants de la dernière promotion**

VIII.6.b	Durée	Moins de deux semestres	Moins de quatre semestres	Quatre semestres ou plus (en continu ou non)
	Hommes			
	Femmes			
	Total			

**Diplômés de la dernière promotion ayant effectué un ou plusieurs stages à l'étranger**

VIII.6.c	Durée	< à 3 mois	>= à 3 mois et < à 6 mois	> à 6 mois
	Hommes			
	Femmes			
	Total			

VIII.6.d Pourcentage de diplômés ayant effectué une mobilité sortante à l'étranger (d'études ou de stage) au cours de leur formation

VIII.6.e Durée moyenne de la mobilité à l'étranger parmi les diplômés comptabilisés en VIII.1.d

**Doubles diplômés ingénieurs sortants**

Diplômés recrutés initialement par l'École ayant aussi obtenu le diplôme d'une institution partenaire à l'étranger (les diplômés de l'École provenant de l'institution partenaire sont à comptabiliser parmi les étrangers ayant obtenu le diplôme de l'École en section II).  
Comptabiliser ici uniquement les doubles diplômés sortants.

VIII.7	Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
	Afrique			
	Amérique du Nord			
	Amérique centrale et du sud			
	Asie			
	Europe (hors France)			
	Océanie			

## Mobilité entrante

### Diplômés étrangers en échange académique

	Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
VIII.8	Hommes			
	Femmes			
	Total			

### Doubles diplômés ingénieurs entrants

	Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
VIII.9	Afrique			
	Amérique du Nord			
	Amérique centrale et du sud			
	Asie			
	Europe (hors France)			
	Océanie			

VIII.10	Dans un module obligatoire	Dans un module optionnel	Oui/Non	Nombre d'heures dédiées
	Oui/Non	Nombre d'heures dédiées	Oui/Non	Nombre d'heures dédiées
	<b>Non</b>		<b>Non</b>	

VIII.11 Si l'École a obtenu le label Qualité FLE, l'indiquer ici **Non**

## IX. L'EMPLOI

**Les thèses sont des emplois en CDD** : il convient donc de comptabiliser tous les thésards parmi les diplômés ayant trouvé un emploi.

**Il faut également comptabiliser les VIE.**

**Le salaire demandé est le salaire médian** : salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée. La méthode de calcul d'une médiane est précisée en note de bas de page. Les informations demandées sur les nombres de diplômés sont des nombres absolus. Ils pourront être transformés en pourcentages pour la communication externe.

**Rappel sur les années de référence à utiliser ici**

Mesures sur les diplômés de la dernière promotion : promotion diplômée dans l'année universitaire 2018-2019

Mesures sur les diplômés de l'avant dernière promotion : promotion diplômée dans l'année universitaire 2017-2018

### Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure de cognitique de l'Institut polytechnique de Bordeaux : Formation initiale sous statut d'étudiant

#### Situation des diplômés de la dernière promotion en janvier après l'obtention du diplôme

		Nombre	Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête
IX.1	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses)	35	45
IX.2	Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois	27	34
IX.3	Nombre de diplômés embauchés pour une durée indéterminée (en France ou sous contrat français)	24	30
IX.4	Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger (y compris les thèses)	3	34

Salaire annuel brut **médian**<sup>1</sup> et sans compter les diplômés en thèse (euros) en France. La méthode de calcul d'une médiane est précisée en bas de page.

**Ce chiffre sera vérifié lors des audits. Toutefois, la CTI se réserve le droit de demander des compléments d'informations en dehors des périodes d'audit si les valeurs renseignées semblent éloignées d'un salaire brut médian constaté pour un ingénieur diplômé du secteur concerné.**

		H	F	Total		H	F		
IX.5	Ce chiffre sera vérifié lors des audits. Toutefois, la CTI se réserve le droit de demander des compléments d'informations en dehors des périodes d'audit si les valeurs renseignées semblent éloignées d'un salaire brut médian constaté pour un ingénieur diplômé du secteur concerné.	Avec prime	32840	34500	33626	Nb. rep.	10	9	19
		Sans prime	32000	31500	31763	Nb. rep.	10	9	

		H	F	Total		H	F		
IX.6	Salaire annuel brut <b>médian</b> et sans compter les diplômés en thèse (euros) à l'étranger Même remarque que pour la question IX.5.	<b>Avec prime</b>	42275	46850	45325	<b>Nb. rep.</b>	1	2	3
		<b>Sans prime</b>	37695	43000	41231	<b>Nb. rep.</b>	1	2	

IX.7 Nombre de diplômés qui font une thèse **3**

IX.8 Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse (euros) **22635**

IX.9 Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses) **3**

### Situation des diplômés de l'avant dernière promotion en janvier, plus d'un an après la sortie

		Nombre	Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête
IX.10	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses)	<b>34</b>	<b>37</b>
IX.11	Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois	<b>22</b>	<b>33</b>
IX.12	Nombre de diplômés en CDI	<b>28</b>	<b>30</b>
IX.13	Nombre de diplômés ayant un emploi basé en France	<b>29</b>	<b>33</b>
IX.14	Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger	<b>4</b>	<b>33</b>
IX.15	Salaire annuel brut médian hors primes et hors thèses (euros)	<b>34125</b>	<b>23</b>
IX.16	Nombre de diplômés qui font une thèse	<b>3</b>	<b>37</b>
IX.17	Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse (euros)	<b>24985</b>	<b>3</b>
IX.18	Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)	<b>1</b>	<b>37</b>

## Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure de cognitique de l'Institut polytechnique de Bordeaux : Formation continue

### Situation des diplômés de la dernière promotion en janvier après l'obtention du diplôme

		Nombre	Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête
--	--	--------	--

IX.19 Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses)

IX.20 Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois

IX.21 Nombre de diplômés embauchés pour une durée indéterminée (en France ou sous contrat français)

IX.22 Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger (y compris les thèses)

IX.23 Salaire annuel brut **médian**<sup>1</sup> et sans compter les diplômés en thèse (euros) en France. La méthode de calcul d'une médiane est précisée en bas de page.  
**Ce chiffre sera vérifié lors des audits. Toutefois, la CTI se réserve le droit de demander des compléments d'informations en dehors des périodes d'audit si les valeurs renseignées semblent éloignées d'un salaire brut médian constaté pour un ingénieur diplômé du secteur concerné.**

	H	F	Total	H	F
Avec prime				Nb. rep.	
Sans prime				Nb. rep.	

IX.24 Salaire annuel brut **médian** et sans compter les diplômés en thèse (euros) à l'étranger. Même remarque que pour la question IX.23.

	H	F	Total	H	F
Avec prime				Nb. rep.	
Sans prime				Nb. rep.	

IX.25 Nombre de diplômés qui font une thèse

IX.26 Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse (euros)

IX.27 Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)

### Situation des diplômés de l'avant dernière promotion en janvier, plus d'un an après la sortie

Nombre

Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête

IX.28 Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses)

---

IX.29 Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois

---

IX.30 Nombre de diplômés en CDI

---

IX.31 Nombre de diplômés ayant un emploi basé en France

---

IX.32 Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger

---

IX.33 Salaire annuel brut médian hors primes et hors thèses (euros)

---

IX.34 Nombre de diplômés qui font une thèse

---

IX.35 Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse (euros)

---

IX.36 Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)

---

## X. VIE DE L'ÉTUDIANT - NOTORIÉTÉ

### Rappel sur les années de référence à utiliser ici

Mesures sur les apprenants : inscrits au titre de l'année universitaire 2019-2020

Mesures sur les données administratives : année civile 2019 ou année universitaire 2018-2019

X.1	Nombre de lits en résidence universitaire à la disposition de l'École	
X.2	Accès à un restaurant universitaire sur le site de l'École	Oui
X.3	Desserte du site de l'École par transport en commun	Oui
X.4	Nombre d'élèves inscrits aux associations et clubs des élèves	223
X.5	Valorisation de l'engagement des élèves	Oui
X.6	CA annuel de la junior entreprise	18321
X.7	Nombre de distinctions individuelles et/ou collectives obtenues par les apprenants et les personnels depuis 2 ans (niveau international ou national)	2
X.8	Nombre d'élus étudiants en conseil avec voix délibérative	16
X.9	Présence d'un Vice-président Etudiant ou Directeur Adjoint Étudiant	Oui
X.10	Nombre de sièges de titulaires attribués à des apprenants ingénieurs présents dans le conseil de l'École	3



## XI. SYSTÈME DE PILOTAGE QUALITÉ [DÉMARCHES QSE ET D'AMÉLIORATION CONTINUE]

XI.1	Champ d'expression libre sur le système qualité interne de l'École et les bonnes pratiques qu'elle souhaite relayer (10 lignes max.)	<b>Le système qualité interne de Bordeaux INP est défini par un ensemble de processus, l'utilisation d'outils d'analyse (audits internes et revues) et l'application de principes de management qualité issus de la norme ISO 9001, version 2015. Ce système s'inscrit dans le périmètre des activités de formation d'Ingénieur sur l'ensemble des écoles de Bordeaux INP (hors ENSPIMA). La politique qualité fixe le cadre de fonctionnement du système qualité interne, elle est rédigée au niveau de l'établissement et se décline au niveau de chaque école. Elle comprend 5 axes prioritaires issus du projet d'établissement, chacun de ces axes comprend des objectifs puis des actions opérationnelles spécifiques à chaque école ou communs sur l'ensemble de l'établissement . Tous les ans une revue de direction permet d'analyser ces axes au niveau de chaque école puis au niveau de la direction générale. Les principes appliqués au système qualité interne portent sur les rôles et responsabilités, l'analyse du contexte et des enjeux, les objectifs attendus, l'écoute des besoins, les ressources nécessaires, les interactions, l'analyse des risques et opportunités,... Ce système est évalué en profondeur tous les 3 ans lors d'audit de renouvellement de la certification ISO 9001 et tous les ans un suivi est assuré par des auditeurs externes. Ce système aide à collecter, partager et analyser des données et informations avec un objectif d'aide au pilotage et d'amélioration continue.</b>
XI.2	Des labels et/ou certifications ont-ils été obtenus au niveau de l'École / établissement ?	Certification ISO 9001 (v2015) pour les activités de formation jusqu'en 2020. Le certificat obtenu inclut l'ensemble des écoles de Bordeaux INP. Renouvelable tous les 3 ans. Référencement des formations des écoles sur DATADOC

### **Particularités**

L'ENSC est une école d'ingénieur interne de Bordeaux INP, située sur la campus de Talence-Pessac-Gradignan qui comporte 6 villages universitaires, 3 restaurants universitaires et plusieurs cafétérias, gérés par le CROUS. Elle est caractérisée par une formation généraliste d'une filière double compétence : STIC et SHS. Les ingénieurs diplômés de l'ENSC sont formés à la cognitive et à l'ingénierie humaine, c'est-à-dire à la prise en compte des facteurs humains dans la conception, l'utilisation et le contrôle des systèmes techniques et numériques.

L'ENSC est un lieu de recherche universitaire, posant les bases de cette nouvelle science qu'est la cognitive, terme formé à partir de « cognition » et de « automatique ». Les centres d'intérêt portent sur la cognition individuelle, à l'image de ce que peut être un poste de pilotage pour un pilote d'avion ou encore un appareillage destiné à suppléer un handicap, et sur la cognition collective, que l'on retrouve dans les centres de commandement et dans tout ce qui touche au partage de connaissances. Une équipe de recherche « cognitive » (CNRS) et une équipe « cobotique » (INRIA) sont situées dans les locaux de l'ENSC, tout comme un laboratoire commun avec l'entreprise Thales (HEAL), une chaire de l'entreprise IBM et des activités en lien avec la branche recherche de l'Alliance atlantique (OTAN-STO) et sa branche transformation (OTAN-ACT).

L'ENSC héberge sous contrat locatif plusieurs start-up et spin-off travaillant dans le domaine de la cognitive ; 50 emplois créés sur le site. Ces entreprises sont directement impliquées dans la formation et le suivi pédagogique des élèves-ingénieurs.

Au delà de ses adhérents, l'association des ingénieurs diplômés de l'ENSC dispose d'une liste de diffusion active et réactive, à laquelle sont inscrits quelque 500 personnes dont la quasi totalité des diplômés de l'ENSC.

Je suis informé que les données certifiées vont être publiées par la CTI.

Je soussigné, **Benoit Le Blanc**, directeur / directrice de l'École **Nationale Supérieure de Cognitive**, certifie que les données ci-dessus sont sincères.

Fait à **Talence**.